



Les abonnements peuvent être souscrits aux Bureaux des Postes, aux facteurs en tournées ou chez l'Editeur.

EDITEUR RESPONSABLE

J Tombeux - Monville

Bureau : PLACE PRUME, 4  
Ateliers : Rue de la Fontaine

● STAVELOT ●

TÉL. 104 - R. C. Verviers 6340  
C. Chèques Postaux : 2336.20

Tarif de publicité sur demande

Les ordres de publicité doivent parvenir au bureau du journal au plus tard le JEUDI MATIN.



# L'ANN

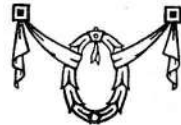
AFFILIÉ A L'UNION DE LA PRESSE

HEBDOMADAIRE DE STAVELOT

DE LA REGION ARDENNAISE



## SON ALTESSE ROYALE



*inaugure*

## le Monument Nation



Le Monument vient d'être inauguré.

Photo Géo - Cliché "Le Jour"

*Je recueille en mon cœur  
Je renverse sur vous les f  
Et je monte la garde aut  
Moi qui suis l'avenir pa*

L'OUBLI tombera sur les  
mesure des temps.

Cette sombre prédiction, c'  
lui-même qui la formulait en

A cette époque, tous les

# IONCE

PÉRIODIQUE BELGE ( Numéro 1539 )



DES HAUTES FAGNES LIEGEOISES

ET LUXEMBOURGEOISES

1848 - 1953

DIMANCHE

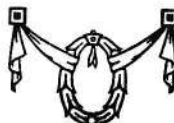
**27**

SEPTEMBRE

*St Damien*

## LE PRINCE DE LIEGE

à *Stavelot*



onnel aux **Démineurs**



*... votre gloire meurtrie,  
... feux de mes flambeaux  
... autour de vos tombeaux,  
... parce que la Patrie.*

*(Verhaeren).*

démineurs au fur et à

c'est M<sup>r</sup> le Général Sevrin  
1945.

regards se tournaient vers





Son Altesse Royale signe le Livre d'Or.

Photo Géo — Cliché "Le Jour,,.

**DIMANCHE** dernier 20 septembre, S. A. R. le Prince de Liège a inauguré à Stavelot le Monument national élevé à la mémoire des héros du déminage.

A cette occasion se sont déroulées d'imposantes cérémonies ; nous en donnons ci-dessous une relation complète.

Le matin, un office religieux fut célébré dans l'église paroissiale de Stavelot à la mémoire des démineurs qui ont sacrifié leur vie pour le pays.

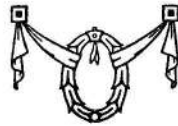
Auparavant, M. le Bourgmestre, accompagné de M. l'Échevin Deleclos et de M. le Commissaire Jeanfils, avait reçu sur la place St-Remacle, les hautes personnalités militaires et civiles ainsi que les délégués des sociétés locales.

Accueillies à l'entrée de l'église par M. le Révérend Doyen de Stavelot, les autorités prennent place dans la nef centrale ; parmi elles, nous reconnaissons M. le Général Sevrin, M. le Bourgmestre Daxhelet, MM. l'Échevin Deleclos et nos conseillers communaux ; le Chevalier Pierre David, Juge de Paix des cantons de Spa et de Stavelot ; MM. le Commissaire de Police, le Commandant de gendarmerie de Stavelot ; plusieurs officiers et sous-officiers du Corps des Démineurs et quantité d'autres personnalités.

Les porte-drapeaux des sociétés occupaient les stalles du chœur, tandis que dans les nefs latérales avaient pris place les élèves des écoles de Stavelot, accompagnés de leurs supérieurs et de leurs maîtres, ainsi qu'une nombreuse assistance de fidèles. Nous remarquons aussi la présence d'un important détachement de démineurs.

M. le Doyen Mossay célébrait l'office.

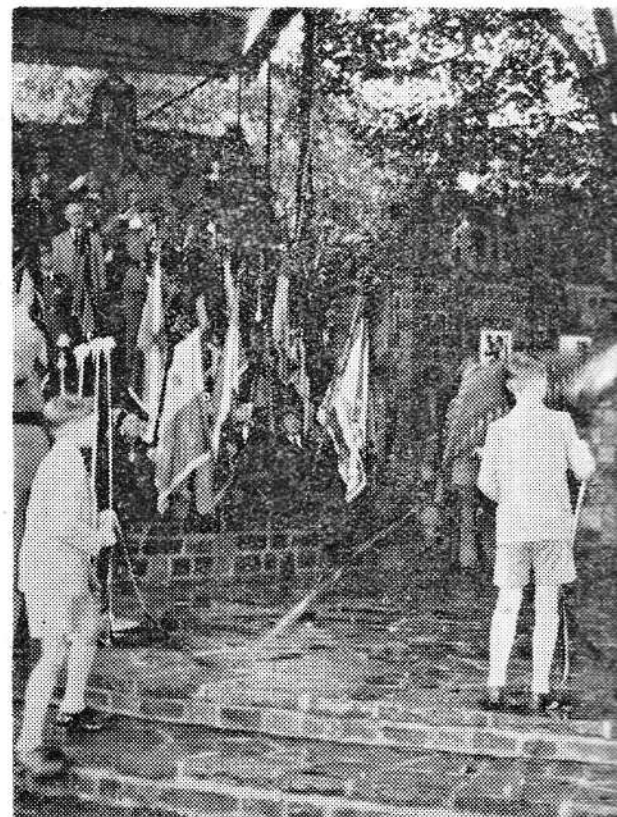
Le Révérend Père Rullens prononça le sermon de circonstance, dont nous publions ci-contre les principaux extraits.



les glorieux conquérants des soldats libérateurs qui volaient Dans l'ivresse de la libération toire, personne ne prêtait attention des démineurs qui, obscurément, des champs de bataille, peinaient sur nos plages, dans nos bois et quaiement à chaque pas leur vie par les engins meurtriers qui menaçaient de semer le deuil ou la panique dans les villages. Leur courage sublime passaient pour ainsi dire inaperçus tout entiers pour sauver la vie et l'existence de chacun d'entre nous.

L'action héroïque des démineurs doit être inscrite dans notre mémoire. Plusieurs d'entre eux qui avaient le plus bénéficié de la victoire ont gardé conscience de leur dette envers le pays et ont gardé de ces braves. Stavelot fut le premier à ériger une stèle à la mémoire des démineurs et nous espérons que les habitants puissent vivre en toute sécurité.

Mais plus que de simples stèles, il fallait consacrer et perpétuer l'œuvre de ces démineurs tombés au service du pays, et à présent s'élève, à l'initiative de la gratitude nationale,



Deux orphelins de démineurs défilant.

nt de victoire en victoire.  
n et l'allégresse de la vic-  
ntion à l'œuvre redoutable  
nt, sans rechercher la gloire  
ent derrière les lignes; qui,  
et dans nos champs, ris-  
pour déceler les mines et  
naient à tout moment de  
ans nos villes ou dans nos  
me, leur noble abnégation  
erçus,- eux qui se donnaient  
vie de leurs compatriotes,  
nous.

neurs ne pouvait pas se per-  
eurs localités, parmi celles  
de leur œuvre admirable,  
te de reconnaissance à l'é-  
fut de celles-là qui érigèrent  
mineurs morts pour que leurs  
oute sécurité.

èles, un Monument national  
t l'holocauste des cent-dix  
du Pays. Les Belges l'ont  
à l'entrée de Stavelot, le mo-  
nale aux héros du déminage.



Le Prince Albert de Liège salue les familles des démineurs morts pour le pays.

Photo Géo — Cliché "Le Jour".



*L'orateur s'adresse d'abord au général Sevrin :*

C'est un honneur et une joie pour la paroisse de Stavelot de recevoir en cette journée le chef des démineurs : en votre personne, général, nous accueillons tous ceux qui ont milité et souffert sous vos ordres.

Plein de vigilance et plein de sollicitude pour vos démineurs, vous désirez les voir heureux et aussi voir reconnaître leurs mérites, voir exalter leurs vertus, voir louer leur courage.

*L'orateur poursuit en exaltant « en nos démineurs, morts et vivants, les vertus et l'esprit qui font la grandeur des pères de famille ».*

Ils sont les héroïques représentants des vertus auxquelles sont attachés la majorité des hommes, et qui font la force et la stabilité des familles.

Quand je vois ce corps, rien que des volontaires, quelle chose admirable ! Dans les autres corps, les hommes sont requis. Chez les démineurs, il y a des hommes uniquement parce qu'ils le veulent bien, qui accomplissent leur mission en toute liberté, en toute générosité, qui se donnent tout eux-mêmes à une mission dangereuse et combien nécessaire, qui viennent spontanément souffrir et peiner pour voir réussir l'œuvre à laquelle ils se sont donnés.

Ce que j'admire encore en eux, c'est leur héroïsme simple, obscur, caché. Il n'est pas difficile d'être héroïque quand on se sent poussé par toute une communauté, quand on trouve dans tous les regards fixés sur soi un stimulant et un soutien.

Quand je vois ces héros ici présents et les morts dont nous célébrons le souvenir, je vois que leur vertu ne réside pas dans le panache d'actions extérieures, mais dans l'humilité : ils se sont donnés de bon cœur à des besognes à peine reconnues et pas toujours estimées à leur valeur.

Plus encore, ce qui caractérise le travail des démineurs, c'est la haute conscience professionnelle avec laquelle ils ont accompli leur dangereuse et fastidieuse besogne. Pas un pouce de terrain à oublier : il fallait prospecter chaque mètre carré de terrain. Leur œuvre qui n'était pas une œuvre « à la va-vite » c'est soutenus par une conscience nette du devoir qu'ils l'ont poursuivie.

Il y a plus. Sous leur uniforme, je vois une âme pacifique. Alors que la guerre détruit, tout leur travail a été orienté dans le but de

(Suite en 2<sup>me</sup> page).



ils dévoilent le monument.

Cliché «Le Courrier» Verviers

préservé ceux qui auraient pu être atteints et leur rendre la paix et la sécurité. Les démineurs sont des modèles qui nous apprennent qu'il faut travailler à l'établissement de la paix, afin de la faire régner dans le monde.

Empêcher de détruire, arrêter le mal dans ses ravages, quelle admirable mission ! Je les vois, ces démineurs, à l'œuvre : prospectant les champs, et permettant à la vie laborieuse de nos campagnes de reprendre, rendant la sécurité à nos routes et à nos plages ; je les vois au service de nos travailleurs, au service de nos enfants.

Ils ont bien mérité de la nation et ont droit à notre reconnaissance.

Messieurs, croyez qu'à Stavelot nos cœurs ont battu à l'unisson de ceux qui nous ont donné le suprême témoignage du dévouement : donner sa vie pour ceux qu'on aime. Qu'ils reçoivent la suprême récompense ; que leur sacrifice soit pour eux une route de lumière vers la vie éternelle.

A l'issue de la messe, M. Ed. Hardy, qui tint les orgues durant toute la messe interpréta la « Brabançonne » ainsi que la « Toccata et Fugue en ré mineur » de Bach.

Après l'office religieux, un cortège se forma, composé des autorités, du détachement des démineurs, des groupes des Anciens Combattants de Stavelot et des délégués des sociétés locales avec leurs drapeaux.

Ce cortège, conduit par la police de Stavelot, se dirigea vers le Monument aux Morts de la Commune, où M. le Général Sevrin déposa une gerbe de fleurs. Le Général des Démineurs alla également déposer des fleurs au pied de la Stèle érigée près du Pont de l'Amblève aux victimes de l'offensive des Ardennes.

### Réception des hautes personnalités

Tandis que les divers groupements étaient reçus Place St.-Remacle avant d'aller se ranger à proximité du Monument aux Démineurs, M. le Bourgmestre de Stavelot, assisté de ses deux échevins, accueillait, dans la Salle du Chapitre de l'Ancienne Abbaye, les hautes personnalités qui devaient assister à l'inauguration. Nous remarquons entre autres, la présence de M. le Général Sevrin, M. le Lieutenant-Général Marchaux, représentant M. le Ministre de la Défense Nationale, M. le Commissaire d'Arrondissement Bissot, Mgr Creusen, représentant Mgr l'Evêque de Liège, M. le Général de Gendarmerie Guillaume et plusieurs généraux et officiers, ainsi que plusieurs sénateurs et députés.

Comme M. le Bourgmestre doit se trouver à Trois-Ponts pour accueillir en même temps que le Gouverneur de la Province, Son Altesse Royale le Prince de Liège, c'est M. le Premier Echevin de la Ville de Stavelot qui souhaite la bienvenue aux personnalités :

Mon général, Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Bourgmestre doit se trouver à la limite de la Commune à trois heures pour souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale le Prince de Liège ; il vient de nous quitter bien à regret,

Dans la tribune d'honneur ont pris place le Général Sevrin, le lieutenant-général Marchaux, M. le Commissaire Bissot et son adjoint M. Hoen, Mgr Creusen, M. Philippart, vice-président de la Chambre des Représ., les généraux Collignon et Lambert, les colonels d'Oultremont, Sevrin, Engels et Ducarte, M. Vandresse, Procureur du Roi ; M. Rainotte, le dévoué Président de la Fraternelle des Démineurs de Verviers ; les majors Samyn et Linden ; les Commandants Dohet, Georges, Merckx, Masset et Vandereydt, le lieutenant Compère, M. Daniel Lamezière, consul de France, M. le Doyen de Stavelot et le R. P. Rullens, M. le Premier Echevin Leduc, le colonel Engels et le commandant Juliard de la gendarmerie ; MM. Leclercq, gouverneur honoraire de la province ; Laboulle, président du Conseil provincial ; M. le Juge de Paix David ; le représentant de l'ambassadeur du Grand-Duché ; M. le sénateur A. Godin, MM. les députés Discry, Parisis, Kofferschlager, Vander-schueren, M. le Préfet de l'Athénée Royal et M. le Directeur du Collège de Stavelot ; M. le Préfet de l'Athénée de Verviers ; les Conseillers communaux de la Ville de Stavelot et quantités d'autres personnalités parmi lesquelles de nombreux officiers ; Messieurs les Bourgmestres de Francorchamps, de Wanne, de Sart, de Rocherath, de Waimmes, MM. les Echevins Van der Maessen et Steffens, de Malmédy ; M. l'architecte Verschueren, auteur du Monument et le statuaire Segers, auteur de la statue qui le surmonte, ainsi que de très nombreux membres des Fraternelles des Démineurs.

A gauche du Monument, des dizaines de drapeaux des groupements patriotiques, tandis qu'à droite se dressent fièrement fanions, bannières et étendards des sociétés de la ville. Derrière eux, l'impressionnante musique de la 10<sup>me</sup> brigade d'infanterie. Sur la route, les élèves de nos écoles, libres et officielles, les délégations de nos nombreuses sociétés, un groupe de boy-scouts et un fort détachement militaire. L'étendard des démineurs est là, que le Prince saluera longuement à son arrivée. Une foule énorme, estimée à plusieurs milliers, de Stavelotains et d'étrangers était massée derrière les nombreuses barrières Nadar et les imposants cordons de gendarmes en grande tenue.

### L'arrivée du Prince

Un officier annonce au micro que Son Altesse Royale le Prince Albert vient d'arriver à Trois-Ponts où l'attendaient M. le Bourgmestre Daxhelet, M. l'Echevin Deleclos et M. le Commissaire Jeanfils : la voiture du Prince venant de Ciergnon s'est arrêtée à la limite des communes de Stavelot et de Fosse-sur-Salm entre le viaduc et le pont sur l'Amblève, et Son Altesse

de la Province et le Bourgmestre de Stavelot.

M. le Général Sevrin prononce alors un très intéressant discours. Nous en reproduisons les passages les plus marquants.

### Discours du Général Sevrin

Monseigneur,

Qu'il ait plu à Votre Altesse Royale d'honorer par Sa présence la cérémonie d'inauguration du Monument élevé à la mémoire des démineurs de Belgique tombés pour la Patrie, est un geste qui ne s'effacera jamais du cœur de leurs frères d'armes.

C'est pour eux un honneur insigne dont il se montrent infiniment touchés et très fiers.

Le Général voit dans la présence du Prince de Liège « la consécration de l'attention et de l'intérêt que la Maison Royale n'a cessé de témoigner aux démineurs tout au long des opérations au cours desquelles ils ont montré tant de courage et de bravoure ».

Après avoir exprimé l'attachement des Démineurs à la Dynastie, le Général poursuit :

A présent, que ce ne sont plus que mauvais souvenirs les dangers que faisait courir à notre population la présence sur notre sol d'innombrables engins répandus partout à profusion, le silence se fait, et peut-être l'oubli, sur les courageuses opérations menées par nos braves démineurs.

Déjà, il est vrai, plusieurs communes du pays se sont fait un point d'honneur de reconnaître leurs mérites en érigeant à la mémoire de ceux qui sont tombés sur leur territoire, un emblème durable.

Les démineurs eux-mêmes ont dressé quelques modestes stèles aux endroits où certains d'entre eux ont tout sacrifié à leur noble mission.

Mais il manquait un véritable mémorial à la gloire de tous les démineurs de Belgique. C'est aujourd'hui chose faite.

Le Monument que Son Altesse Royale, Monseigneur le Prince de Liège daigne inaugurer, réunit dans une même pensée pieuse les Démineurs flamands et wallons, officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et ouvriers militaires tombés partout sur le sol national.

Créé à l'initiative de notre section liégeoise, il est dû, en majeure partie, à la générosité des habitants de l'Arrondissement de Verviers galvanisés par l'incomparable ami et grand bienfaiteur des démineurs : M. Robert Rainotte.

Un comité de patronage se constitua et fit appel à la population de l'Arrondissement.

Après avoir déjà tant donné pour coopérer à aider et à soutenir les veuves, orphelins et invalides du déminage, elle a voulu consacrer ses sentiments de gratitude en entrant pour une très large part dans la constitution des fonds nécessaires à son érection.

C'est pourquoi nous avons choisi une commune de l'arrondissement comme siège de ce mémorial : Stavelot deux fois ville martyre, était toute désignée pour le recevoir.

L'œuvre artistique — poursuit le Général — est due au talent de M. l'architecte Albert Verschueren, un grand invalide du Déminage, qui y a consacré tout son talent et tout son cœur de démineur.

Le Général Sevrin lui adresse ainsi qu'au statuaire Albert Segers à qui est dû le motif qui surmonte la colonne centrale, « les témoignages de l'estime et de l'admiration de notre fraternelle ».

Lorsque vint la libération, certes, on savait

venue en notre vieille cité. L'Administration Communale et notre population tout entière sont fières de recevoir aujourd'hui de hautes personnalités militaires, ecclésiastiques et civiles.

Elle est fière également que son territoire ait été choisi pour l'érection du Monument national aux Démineurs.

Nous faisons le serment que le Monument sera dignement entretenu. Nous voulons que le souvenir du noble sacrifice consenti par les Démineurs se transmette aux générations futures.

Stavelot, cité héroïque et martyr, ne faiblira pas à son devoir.

Nous espérons que vous conserverez de notre passage à Stavelot le meilleur souvenir, et passons la parole au Président National de la Fraternelle des Démineurs, le général Sevrin.

Royale — M. le Gouverneur de la Province et les Autorités de la Ville.

Auparavant, nous verrons encore arriver la voiture de Son Exc. le Ministre de l'Instruction Publique, M. Harmel.

Un bruit de pétarade ; des remous dans la foule : voici le Prince ! Une escouade de gendarmes motorisés, précède les voitures de M. le Bourgmestre de Stavelot et de M. le Gouverneur de la Province que suit l'auto princière.

« Vive le Prince ! Vive le Prince », crie la foule au moment où Son Altesse Royale accompagné du colonel Staquet, descend de voiture. Le Prince Albert, en tenue d'officier de marine, est ac-

posé des mines : une rapide reconnaissance révéla l'ampleur du désastre.

Et le Général de rappeler que les 68 km. de la côte belge étaient bourrés d'engins de toutes natures. « Ce bilan déjà copieux vint s'augmenter pendant l'hiver 44-45 de tout ce qui fut semé dans nos Ardennes au cours de l'ultime offensive de von Runstedt. On peut dire que sur toute cette étendue de 4800 km., le terrain était partout devenu suspect. Maintes contrées se voyaient menacées de complet isolement. »

« Pour compléter ce sombre tableau il faut encore parler des innombrables bombes d'avions non éclatées se trouvant dans tout le territoire », et « enfin les mines sous-marines qui venaient à tout moment s'échouer à la côte », sans compter les mines noyées ou ancrées dans nos ports.

Il fallait faire face à cette tâche titanesque. M. le Général Sevrin évoque la mise sur pied progressive, grâce à « des miracles d'ingéniosité et d'astuce », « d'unités tant bien que mal vêtues, nourries et équipées totalisant un effectif d'environ 300 hommes. »

Le Général rappelle que « Partout l'activité de nos petites sections était requise. Elles étaient harcelées des demandes de secours émanant de la population civile et des grandes administrations ». « Il s'agit en effet de dégager les voies de communication, libérer les champs d'aviation, visiter et nettoyer les immeubles », sans parler des V1 et V2 qui pleuvent sur Liège et Anvers. « Tout cela avec 300 hommes, éparpillés un peu partout.

Cela ne les empêche nullement d'obtenir des résultats déjà impressionnants « puisqu'à la côte, une station balnéaire put s'ouvrir dès 1945 ». Dans les Ardennes, les démineurs prennent « possession du terrain dès le 1er février libérant les voies de communication, les agglomérations, et rendant les forêts à l'exploitation. La section de Liège travailla pour sa part dans les Ardennes liégeoises entreprenant le premier nettoyage des régions de Stavelot, Malmédy, Saint-Vith. »

Il fallait organiser les opérations. Le Ministre à la Défense « décida d'aborder de front toutes les difficultés ». Deux bataillons purent ainsi entrer en action dès fin avril. Dès lors, les opérations sont menées avec diligence.

« Mais quel admirable bilan ces vaillantes unités peuvent porter à leur actif ! Près de cinquante mille kg. d'engins explosifs, 615.000 mines détruites, plus d'un million de bombes, 14.000 ha de terres et forêts rendues à l'exploitation.

« Bien dure hélas ! fut la rançon exigée par le sort pour atteindre de tels résultats : 110 démineurs ont payé de leur vie le périlleux honneur de libérer définitivement notre patrie ; 252 gradés et soldats ont répandu leur sang pour s'être voués à la noble tâche de relever le pays de ses ruines. »

le Pays.  
« C'est cet arrondissement de Stavelot ont la dette contractée pris corps Nous sommes été accueilli son accord ment à la g nage.

« Erigé déferlèrent S.S., ce mo teurs du s'accrocha été beau de hauteurs-m heurta à de que chose d symbole de mes des p quotidienner » Le dém sot — son sence que pourra dire » Je song criés pou engins me nazi agonis héroïques e de vies hu

J'admira le Fier, debout, De quelle rac Te baisses p

« N'est-il Commissair joint un c celle que n seurs du p les démineu laboureurs de nos pro nos enfants » Planté



Le Prince serre la main de M. Rainotte,

Photo Géo — Cliché "Le Jour".

A ces paroles de M. José Leduc, M. le Général Sevrin répond à peu près en ces termes :

Monsieur l'Echevin,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnalités qui ont bien voulu, par leur présence, donner à cette manifestation nationale un éclat tout particulier.

Il m'est agréable de remercier l'Administration Communale de Stavelot de son geste. Soyez assurés, Messieurs, que j'interprète ici les sentiments de tous les démineurs de Belgique : nous en sommes très fiers et infiniment touchés.

Je ne veux pas prolonger cette petite allocution, car nous devons absolument être à l'heure au Monument pour accueillir Son Altesse Royale.

J'aurai tout-à-l'heure l'occasion de vous dire ce que nous ressentons tous.

Un vin d'honneur est offert, puis sous une pluie battante, les personnalités se hâtèrent vers l'Allée Verte où une foule, très nombreuse en dépit des averses, attendait impatiemment l'arrivée du Prince de Liège.

### Au Monument

Aux abords du Monument, près de la tribune officielle, une estrade était réservée aux familles des victimes ainsi qu'aux grands mutilés du déminage.

cueilli par M. le Ministre Harmel, et MM. les généraux Marchaux et Sevrin.

Les soldats présentent les armes, la Brabançonne retentit, les drapeaux s'inclinent tandis que le Prince de Liège se fige au garde-à-vous.

L'hymne national terminé, les vivats reprennent, les enfants agitent de plus belle des dizaines de drapelets. Son Altesse salue longuement le glorieux emblème des Démineurs.

Après avoir serré la main aux veuves et aux orphelins des martyrs du déminage ainsi qu'aux grands invalides et mutilés, Son Altesse Royale monte à la tribune d'honneur. Le Prince a souri, la foule est conquise par l'élégante simplicité du Prince Albert, qu'elle dévore presque des yeux. Le Prince de Liège ! Voici bientôt vingt ans que, dans la Cité Ardente en liesse, la regrettée Reine Astrid présentait au peuple wallon le Prince cadet de la Famille Royale belge, ce Prince que toute la Wallonie considéra aussitôt comme un des siens.

Aux côtés du Prince prennent place S. Exc. le Ministre Harmel, le Lieutenant-Général Marchaux, le Gouverneur

re de  
alors  
us en  
s mar-  
evrin  
d'hono-  
inaugura-  
oire des  
a Patrie,  
du cœur  
e dont il  
s fiers.  
ence du  
tion de  
la Mai-  
ner aux  
érations  
tré tant  
ment des  
Général  
e mauvais  
urir à no-  
sol d'in-  
t à profu-  
tre l'oubli,  
enées par  
munes du  
r de recon-  
la mémoire  
rittoire, un  
essé quel-  
ou certains  
eur noble  
némorial à  
Belgique.  
yale, Mon-  
inauguré,  
use les Dé-  
ciers, sous-  
riers mili-  
ional.  
n liégeoise,  
générosité  
de Verviers  
i et grand  
obert Rai-  
stitua et fit  
sement.  
r coopérer  
rphelins et  
u consacrer  
trant pour  
stitution des  
une com-  
siège de ce  
e martyr,  
r,  
oursuit le  
e M. l'ar-  
un grand  
consacré  
cœur de  
esse ainsi  
à qui est  
a colonne  
l'estime

Mais on peut bien dire que ces sacrifices si durs soient-ils, n'ont pas été vains quand on pense que chacun des engins rendus inoffensifs par la seule intervention des démineurs pouvait occasionner la mort ou l'accident grave. C'est par milliers que l'on peut estimer les malheurs épargnés à nos populations grâce à leur ardeur et à leur courage.

Et voilà pourquoi ces hommes vraiment admirables sont dignes des hommages que leur ont solennellement rendus les populations parmi lesquelles ils ont travaillé et qui les ont reçus avec affection quasi familiale.

Voilà pourquoi ils ont bien mérité les marques de gratitude et d'admiration que leur ont témoignées maintes cités.

Voilà pourquoi un ministre de la D. F. leur rendait hommage à la Chambres des Représentants ; « le pays se doit de reconnaître à leurs sacrifices le même caractère sacré qu'à celui des soldats tombés en face de l'ennemi ».

Voilà pourquoi enfin ils méritent que devant ce monument les foules aient pour ceux qui sont tombés une pieuse pensée, qu'elles se souviennent des sacrifices consentis qui ne doivent pas s'oublier.

M. le Major Samijn donne ensuite en néerlandais un résumé du discours du Général Sevrin. Puis M. Bissot, Commissaire d'Arrondissement et Président du Comité de Patronage, exprime à peu près en ces termes, la gratitude des habitants de la région aux héros du déminage.

### Discours de Mr Bissot

« Avant que la parole ne soit donnée à M. le Bourgmestre de Stavelot qui assurera la garde de ce monument, il

des premières qui s'ouvrirent à la civilisation, ce mémorial gardera le souvenir des braves qui l'ont purifiée, de ceux qui la souillèrent. »

S'adressant enfin à Son Altesse Royale, qu'il remercie de Sa présence, M. le Commissaire conclut :

« Votre présence, Monseigneur, est le signe que cet hommage de gratitude à nos démineurs est apprécié à sa juste valeur par le chef de l'Etat. »

### L'inauguration

Le Général des Démineurs confie le mémorial à M. le Bourgmestre de Stavelot qui en assurera la garde.

« Dès que l'idée d'un mémorial fut émise — dit-il notamment — vous vous êtes spontanément offert à nous aider tout d'abord en nous réservant, sur la plus belle et la plus fréquentée des promenades de votre cité, un emplacement et un cadre unique et en nous promettant votre concours et votre appui sans réserve.

« Déjà vous vous êtes souvenu que deux des nôtres sont tombés sur le territoire de votre ville et vous avez eu le geste magnifique de marquer de façon tangible l'endroit où ces braves ont fait le suprême sacrifice.

« Ces manifestations de vos sentiments qui sont ceux de votre population, nous sont un sûr garant que le monument que j'ai l'honneur de confier à votre

nous avons beaucoup admiré. Nous avons spécialement communiqué avec le distingué orateur lorsqu'il a tiré de l'ombre, les humbles dont on ne parle pas assez souvent et qui mettent inlassablement au service de la patrie leurs possibilités techniques et intellectuelles.

Des humbles ? . . . Cent-dix.

Une pensée à ces 110 humbles.

Laissons s'envoler une pieuse pensée vers ces 110 braves, flamands et wallons, qui, sans la plus petite hésitation, sans la moindre défaillance, sont allés, pour nous, vers leur destin...

### Bénédiction

#### et hommage floral

Après cette vibrante allocution de M. le Bourgmestre de Stavelot, Monseigneur Creusen, Vicaire général de l'Évêché de Liège, assisté de M. le Révérend Doyen de Stavelot, bénit le mémorial. La musique du 10<sup>me</sup> d'Infanterie joue un cantique funèbre. Minutes combien émouvantes ! L'aumônier protestant, exprime alors les sentiments des Eglises de Belgique.

« Je viens - dit-il - de m'incliner devant ce mémorial. Comment ne nous joindrions-nous pas à l'admiration unanime de tous les Belges quand nous songeons à ces paroles du Christ : Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.

« Nos frères démineurs ont donné leur vie dans l'humilité. Simplement, sans ostentation, ils ont donné la leur pour sauver la nôtre. Nous ne devons pas oublier notre dette de reconnaissance à leur égard.

« Nous voulons que ce mémorial nous rappelle qu'au-dessus du sacrifice consenti par les démineurs, il y a un grand amour qui est inspiré de Dieu.

« Tous les croyants, de toutes les Eglises s'amusent pour demander à Dieu que la guerre ne revienne plus jamais, mais qu'Il nous apprenne à « nous aimer les uns les autres comme Il nous a aimés ».

Son Altesse Royale descend de la tribune officielle et va déposer, au pied du Monument, une magnifique gerbe d'arums et de chrysanthèmes au nom du Roi Baudouin.

Le geste du Prince est imité par M. le Ministre Harmel et par M. le Bourgmestre Laxhelet qui apportent l'hommage floral du Gouvernement et de la Ville. Ils sont suivis par des dizaines de délégués de groupements patriotiques venus de tous les coins du pays, par des représentants des Administrations communales de la région, des membres de nos établissements d'instruction, des délégués de toutes les sociétés de la Ville et des environs.

Les gerbes s'entassent au pied du mémorial : magnifique symbole de la gratitude de tout un peuple ! Inscription en français, inscriptions en néerlandais c'est toute la Nation qui vient déposer



VIVE LE PRINCE !

Cliché " La Meuse "

convenait qu'une voix s'élevât pour exprimer les sentiments qui montent du

garde, sera conservé et entretenu avec tous les soins qu'il mérite. »

du sacrifice des démineurs morts pour le Pays.

» C'est parce que les habitants de cet arrondissement et la population de Stavelot ont profondément conscience de la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers les démineurs, qu'a pris corps l'idée d'élever ce monument. Nous sommes heureux que cette idée ait été accueillie dans le pays qui a donné son accord à l'érection de ce monument à la gloire des victimes du déminage.

» Erigé face à la route par laquelle déferlèrent pour franchir l'Amblève les S.S., ce monument, dominé par les hauteurs du Vieux-Château où l'ennemi s'accrocha pendant des semaines, il eût été beau de le voir se dresser sur ces hauteurs-mêmes. Si le plan primitif se heurta à des obstacles, il est resté quelque chose de l'idée originale : le phare, symbole de l'héroïsme perçant les brumes des platitudes et des faiblesses quotidiennes.

» Le démineur — dit encore M. Bisot — son héroïsme est d'une autre essence que celui des combattants. Qui pourra dire quel est le plus méritoire ?

» Je songe à vous qui vous êtes sacrifiés pour débarrasser l'Ardenne des engins meurtriers laissés par le monstre nazi agonisant. Je songe à vos efforts héroïques et féconds qui sauvèrent tant de vies humaines. Je songe à ces vers :

J'admire le soldat qui dans la mort s'élançe  
Fier, debout, plein du bruit des clairons éclatants !  
De quelle race es-tu ? toi qui seul, en silence,  
Te baisses pour mourir et saïs mourir longtemps !

» N'est-il pas vrai — poursuit M. le Commissaire — que notre gratitude rejoint un caractère plus personnel que celle que nous devons aux autres défenseurs du pays. Ce sont nos vies que les démineurs ont sauvées : celles de nos laboureurs et de nos bûcherons, celles de nos promeneurs et celles, surtout, de nos enfants.

» Planté dans une vieille terre, une

garçons d'un martyr du déminage dévoilent la statue. Les autorités et la foule se recueillent tandis que, précédés d'une sonnerie aux Champs, s'élèvent en sourdine, les accents de la Brabançonne.

Après un long et émouvant silence, pendant lequel chacun songe, plein de gratitude, à ces cent-dix victimes du déminage dont les noms glorieux viennent d'être découverts, M. Daxhelet, Bourgmestre de la Ville, traduit les sentiments de la population de Stavelot.

### Discours de Mr Daxhelet

Les démineurs tombés au champ du travail ont leur monument national ; ils l'ont hautement mérité.

L'initiative de la Fraternelle de ce Corps d'élite a provoqué dans tout le pays un mouvement de sympathie et de générosité ; S. M. le Roi approuvant le projet qui se réalise aujourd'hui, a délégué à la cérémonie qui se déroule, Son A. R. le Prince Albert de Liège que nous prions de croire aux sentiments respectueux de nos concitoyens ; sa présence fait aussi grand honneur à notre vieille cité ; la gratitude de celle-ci durera.

Mesdames, vous avez beaucoup souffert ; en constatant la sincérité de l'hommage rendu aux chers disparus, votre douleur et celles des orphelins aimés s'atténueront-elles ? Du profond de notre cœur, nous le souhaitons.

Démineurs invalides, vos frères que la fatalité a frappés trop tôt, beaucoup trop tôt, ne sont pas oubliés ; comme eux, vous avez accompli votre devoir et votre existence est très pénible ; nous espérons que, dans les jours à venir, le souvenir de la manifestation à laquelle vous assistez, vous donnera plus de courage encore pour surmonter les difficultés de la vie et nous vous saluons bien bas.

Démineurs, chaque fois que se découvrent des engins dangereux, nous vous appelons et vous êtes là ; cette attitude est certainement identique partout où votre présence est réclamée. Simplement, nous vous disons : « Merci »

Un monument aux démineurs à Stavelot, Pourquoi à Stavelot ?

Le général Sevrin et M. le Commissaire d'Arrondissement ayant répondu à cette question, nous n'insistons pas et nous terminerons cette allocution.

Le 21 juillet dernier, l'I. N. R. nous apportait un discours que Son Excellence, le Ministre de l'Instruction publique prononçait à l'occasion de la fête nationale ; discours que

son admiration....

Après avoir signé le Livre d'Or de la Ville, le Prince Albert se fait présenter les personnalités et notamment le Président de la section verviétoise des Démineurs, M. Robert Rainotte, M. le Chevalier P. David, juge de Paix, M. Massange de Collombs dont les démineurs ont apprécié le grand appui financier, M. Emile Degbomont, Président de la F.N.C. de Stavelot ainsi que de nombreux officiers et sous-officiers du Corps des démineurs.

### Le défilé final

Le Prince de Liège remonte alors à la tribune pour assister au défilé prestigieux qui terminait ces grandioses cérémonies. Le détachement des démineurs vient en tête, et le public ne lui ménage pas ses applaudissements. Précédés de tous les drapeaux des sociétés patriotiques, marchent fièrement nos Anciens Combattants et Résistants, les élèves de nos écoles suivis de leur corps professoral, nos boys-scouts et les délégations des sociétés locales.

Le défilé terminé, Son Altesse Royale regagne sa voiture. La musique militaire joue une sonnerie d'adieu. Des ovations montent de la foule qui acclame sans fin le Prince de Liège.

Les autorités communales de Stavelot accompagneront Son Altesse Royale jusqu'à la limite de la commune où elles salueront, une dernière fois le Prince de Liège, chaleureusement ovationné par la population troispontoise.

Le Prince parti, les tribunes officielles se vident et lentement la foule, la nombreuse foule de spectateurs que n'avaient pas découragés les averses, s'écoule lentement. Beaucoup vont se recueillir devant le Monument et leur pensée se porte, reconnaissante et émue, vers ces cent-dix braves qui sont morts pour que nous vivions.



LE SALUT AU DRAPEAU

Cliché " La Meuse "